

**Chronique du 6 septembre 2008**

**Par C-M Doublier-Villette**

## **St Joseph, protecteur des veuves ?**

Un correspondant canadien m'informe de ses efforts, depuis plusieurs années, pour faire reconnaître ce titre de St Joseph.

Il semble que le clergé canadien y soit réfractaire.

### **Le but de cette chronique est de poser le problème au plan mondial.**

Merci donc à tous ceux qui voudront prendre part à ce débat en me signalant ce qu'ils auront pu trouver dans les écrits, l'iconographie, la musicologie, etc, bref dans tous les domaines intéressant la base de donnée internationale et pluridisciplinaire de <http://www.josephologie.info>

J'avoue que, pour mon compte, je ne vois pas de raison pour refuser ce beau titre à St Joseph puisqu'il fut le "gardien du Rédempteur" et de Sa Mère qu'il épousa.

Joseph, époux de Marie, est un fait reconnu.

A sa mort, classiquement entre les bras de Jésus et Marie, ce qui lui a fait attribuer le titre de "Patron de la Bonne Mort", il ne pu, du haut du Ciel, que continuer à protéger, pendant leur vie terrestre: Jésus et Marie.

**Marie, sa veuve donc.**

**Et par voie de conséquence, St Joseph pourrait être invoqué sous le vocable de "protecteur des veuves".**

Il reste à mettre en évidence des traces de cette dévotion dans le temps et dans les Pays.

Merci à tous ceux qui s'y emploieront.